



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2017-2018

JM/CS

P.V. ENEJ 02  
P.V. FNPA 01

**Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la  
Jeunesse**

**Commission de la Fonction publique et de la Réforme  
administrative**

**Procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2017**

Ordre du jour :

Echange de vues avec Madame Nicoletta Mariolini, Déléguée fédérale au plurilinguisme de la Confédération suisse

\*

Présents : M. Claude Adam, M. Gilles Baum, Mme Tess Burton, M. Claude Haagen, Mme Martine Hansen, Mme Françoise Hetto-Gaasch, M. Ali Kaes remplaçant Mme Martine Mergen, M. Fernand Kartheiser, M. Claude Lamberty, membres de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

M. Claude Adam, Mme Diane Adehm, M. Gilles Baum, M. Yves Cruchten, M. Claude Haagen, M. Paul-Henri Meyers, Mme Octavie Modert, M. Gilles Roth, M. David Wagner, membres de la Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative

Mme Nicoletta Mariolini, déléguée fédérale au plurilinguisme  
M. Christian Fotsch, Ambassadeur de la Confédération suisse  
Mme Marie-Paule Fischbach, de l'Ambassade de Suisse

Mme Joëlle Merges, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Sylvie Andrich-Duval, M. Lex Delles, M. Georges Engel, Mme Martine Mergen, M. Laurent Zeimet, membres de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse  
Mme Sylvie Andrich-Duval, M. Lex Delles, M. Georges Engel, M. Gusty Graas, membres de la Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative

\*

Présidence : M. Claude Haagen, Vice-Président de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse  
M. Yves Cruchten, Président de la Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative

\*

### **Echange de vues avec Madame Nicoletta Mariolini, Déléguée fédérale au plurilinguisme de la Confédération suisse**

En guise d'introduction, M. le Président évoque un certain nombre de points communs entre le Luxembourg et la Confédération helvétique, tels que l'importance du secteur financier pour l'économie nationale, les échanges réguliers entre les délégations des deux pays au sein du Conseil de l'Europe, et le défi que constitue le plurilinguisme. L'orateur résume la situation du Luxembourg en quelques chiffres : si le luxembourgeois est la langue la plus parlée dans la sphère privée (pour 64,9 pour cent de la population), suivie par le portugais et le français, c'est ce dernier qui domine sur le lieu de travail (68,2 pour cent), suivi par le luxembourgeois (60,5 pour cent) et l'allemand (34,2 pour cent). Le fait que 47,7 pour cent de la population est d'origine non luxembourgeoise pose des défis non seulement pour l'école, qui est confrontée à une hétérogénéité linguistique croissante, mais également pour les agents publics, qui, dans leur travail, doivent prendre en considération les origines linguistiques des administrés.

Mme Mariolini expose la situation linguistique de la Confédération helvétique, qui compte quatre langues nationales (l'allemand, le français, l'italien et le romanche) ainsi que trois langues officielles (l'allemand, le français et l'italien), auxquelles s'ajoutent une multitude de dialectes.

Au niveau de l'administration publique, tous les textes officiels de la Confédération – qu'il s'agisse de textes législatifs, de messages ou de rapports – doivent être publiés en allemand, en français et en italien. A cela s'ajoutent d'autres textes qui concernent l'ensemble du pays, tels que les pages Internet officielles, les brochures, les documents d'information, les campagnes nationales, ou les inscriptions figurant sur les véhicules et les bâtiments. Le romanche est une langue officielle dans le sens seulement qu'elle concerne les rapports que la Confédération entretient avec les personnes de langue romanche. Rappelons que la Suisse a ratifié en 1997 la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe.

La mise en œuvre de la politique des langues officielles incombe à la Chancellerie fédérale. Les services linguistiques centraux de la Chancellerie fédérale font en sorte que les textes officiels soient disponibles dans les diverses versions linguistiques, tout en veillant à la qualité et à l'équivalence de ces versions.

La diversité culturelle de la Suisse et la volonté de vivre ensemble sont inscrites dans la Constitution fédérale. Cette constitution fixe quatre principes : l'égalité des langues, la liberté des citoyens en matière de langue, la territorialité des langues et la protection des langues minoritaires. En vertu du principe de territorialité, les frontières linguistiques sont fixées par les cantons, parmi lesquels plusieurs sont plurilingues. Alors que la Suisse se veut être un pays plurilingue, elle est composée d'entités monolingues qui sont les cantons. Cette réalité pose des défis tant au niveau de l'enseignement, qu'au niveau de l'économie et du marché du travail, de la mobilité de la population et de l'administration publique. Ainsi, la législation prévoit que tout administré peut s'adresser aux autorités fédérales dans l'une des trois

langues officielles et doit pouvoir recevoir une réponse dans cette langue. Le personnel de l'administration fédérale doit pouvoir choisir de travailler en allemand, français ou italien, et disposer de compétences linguistiques adéquates pour permettre une communication multilingue. Alors que les rapports officiels montrent que les objectifs de représentation des communautés linguistiques sont globalement atteints dans l'administration fédérale, il s'avère que dans certains départements et unités administratives, les communautés italienne et romanche sont particulièrement sous-représentées.

Afin de préserver l'harmonie entre les communautés linguistiques, Mme Mariolini insiste sur la nécessité d'impliquer tous les acteurs concernés, tels que le niveau fédéral, les cantons, l'éducation ou le secteur économique.

### Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir succinctement les points suivants :

- M. le Président, soulignant l'essor que connaît le luxembourgeois en tant que « lingua franca » des utilisateurs des réseaux sociaux, pose la question de savoir si la digitalisation est également bénéfique pour les langues minoritaires suisses. Mme Mariolini explique que les progrès réalisés au niveau de la technologie numérique ont permis de mettre à la disposition des autorités compétentes un certain nombre d'outils qui facilitent les traductions des textes officiels dans les trois langues officielles du pays.

- Une représentante du groupe politique CSV se renseigne sur l'enseignement des langues dans les écoles. Mme Mariolini explique que l'éducation relève principalement de la compétence des cantons. Ces derniers coordonnent leur travail sur le plan national au sein de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Cette dernière a adopté en mars 2004 une stratégie nationale pour le développement de l'enseignement des langues. Les éléments essentiels de cette stratégie ont été repris dans l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (« HarmoS »). Cet accord prévoit que les enfants apprennent la première langue étrangère au plus tard à partir de la 5<sup>e</sup> année de scolarité obligatoire et la seconde, à partir de la 7<sup>e</sup> année de scolarité obligatoire. Les langues enseignées sont une deuxième langue nationale et l'anglais. A noter que dans les cantons germanophones, par exemple, les langues officielles que sont le français et l'italien, sont considérées comme étant et enseignées en tant que langues étrangères. A noter également que beaucoup d'enseignants recommandent à leurs élèves de choisir l'anglais en première langue étrangère.

- Un représentant du groupe politique CSV se renseigne sur le rôle et le statut du délégué fédéral au plurilinguisme. Mme Mariolini explique que l'ordonnance sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2010, prévoit entre autres la création du poste de délégué au plurilinguisme au sein de l'administration fédérale. Nommé par le Gouvernement et rattaché au Département fédéral des finances, ce fonctionnaire a pour tâches principales d'intervenir dans les processus décisifs pour promouvoir le plurilinguisme, de coordonner et d'évaluer la mise en œuvre des objectifs stratégiques, de sensibiliser et d'informer l'administration fédérale et la population, ainsi que de favoriser la collaboration et l'échange de bonnes pratiques au niveau national et international. Il veille en outre à intensifier les échanges d'informations et d'expériences entre l'administration fédérale et les parlementaires. A noter que le délégué fédéral au plurilinguisme ne dispose pas de pouvoirs décisionnels, mais présente des propositions ou recommandations, qui deviennent contraignantes lorsqu'elles sont adoptées par le Conseil fédéral.

Luxembourg, le 25 octobre 2017

Le Secrétaire-Administrateur,  
Joëlle Merges

Le Vice-Président de la Commission de l'Education  
nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse,  
Claude Haagen

Le Président de la Commission de la Fonction  
publique et de la Réforme administrative,  
Yves Cruchten

Annexe

Document pdf : la situation du plurilinguisme en Suisse

## Info – PluriCH - N°8

Plurilinguitad CH / Plurilinguismo CH / Plurilinguisme CH / Mehrsprachigkeit CH - 26.02.2017

### 1. Enseignement des langues nationales – nouveaux développements

AG	L'initiative « <a href="#">non au Lehrplan 21</a> » déposée en juin 2015 et exigeant une seule langue étrangère (non précisée) au primaire a été <a href="#">rejetée</a> par 69,5% des voix lors des votations populaires du 12 février 2017.
BL	Une <a href="#">motion</a> a été déposée en février 2017 pour renoncer aux outils pédagogiques du « <a href="#">Projet Passepartout</a> ». Un <a href="#">postulat</a> prônant l'adaptation des instruments de ce projet a déjà été adopté par le Parlement en novembre 2016 contre l'avis de l'exécutif.  L'initiative „Ja zum Austritt aus dem überbeurteilten und gescheiterten Harnos-Konkordat“ d'octobre 2014 a été <a href="#">retirée par les initiants</a> en janvier 2017.
BE	L'initiative « <a href="#">Für demokratische Mitsprache - Lehrpläne vors Volk!</a> » est en attente d'être traitée au parlement cantonal. La <a href="#">motion</a> pour suspendre la mise en place du L21 jusqu'aux résultats de la votation populaire sur ladite initiative a été rejetée par le parlement bernois en janvier 2017.
GR	Les <a href="#">deux initiatives</a> lancées en avril 2016 pour assurer l'implication de la population dans les décisions liées à l'enseignement devraient être déposées à la mi-mars 2017.
LU	L'initiative populaire « <a href="#">une langue étrangère au primaire</a> » (L2 non précisée) est rejetée par le <a href="#">Conseil d'Etat</a> (déc. 2016) et par le <a href="#">Parlement</a> (jan. 2017). Votation prévue pour septembre 2017.  Un élu s'interroge sur la possibilité d'enseigner le français et l'anglais au primaire dans le cadre d'un même cours ( <a href="#">question Gaudenz Zemp</a> – jan. 2017)
SG	Le gouvernement a publié un <a href="#">rapport</a> sur l'enseignement du français au primaire. Il y constate que la formule du « <i>frühfranzösisch</i> » n'entraîne aucun surmenage particulier des écoliers (déc. 2016)
SH	L' <a href="#">initiative</a> contre le L21 « <i>Ja zu Lehrpläne vors Volk</i> » a été rejetée en votation populaire le 27 novembre 2016 par <a href="#">68,5% des voix</a> .
SO	L' <a href="#">initiative</a> contre le L21 est <a href="#">rejetée</a> par le Parlement. Votation attendue pour mi-2017.
TG	L' <a href="#">initiative populaire</a> contre le L21 a été rejetée par la population <a href="#">avec 75,3% des voix</a> en novembre 2016.  L'exécutif a rendu son <a href="#">message</a> (oct. 2016) concernant le changement de loi sur l'école au Parlement, donnant ainsi suite à la <a href="#">motion</a> exigeant l'abandon du français au primaire. Suite à une <a href="#">procédure de consultation</a> (avril-juin 2016), l'exécutif avait décidé en sept. 2016 de <a href="#">maintenir le français</a> au primaire tant que la modification n'était pas entérinée par le Parlement.
ZH	La <a href="#">commission de l'éducation et de la culture</a> du Parlement a rejeté l'initiative « <i>Lehrplan vors Volk</i> » (fév. 2017).  L' <a href="#">initiative</a> pour une seule langue étrangère au primaire a été <a href="#">rejetée</a> par le Parlement (nov. 2016). Votation prévue pour le 21 mai 2017.

### 2. Die Parlamentsdienste erhalten das Label für die Mehrsprachigkeit

Den Parlamentsdiensten wurde am 18. Januar 2017 nach einem mehrmonatigen Zertifizierungsverfahren das [Label für die Mehrsprachigkeit](#) verliehen. Sie haben die Kriterien des [Forums für die Zweisprachigkeit](#) für den Erhalt dieses Zertifikats erfüllt und unterstreichen damit ihr Engagement zugunsten einer aktiven Nutzung der drei Amtssprachen der Schweiz.

### 3. 6a “Settimana della Svizzera italiana” nel Canton Berna

La sesta edizione dell'iniziativa “+identità: Settimana della Svizzera italiana”, sostenuta dall'Ufficio Federale della cultura nonché dai Cantoni Ticino e Berna, si tiene dal 3 al 7 aprile 2017 nel Canton Berna. Per la prima volta partecipano all'iniziativa tutti i licei di un cantone. Tutte le informazioni su: <http://www.usi.ch/ufficio-piuitaliano/piuidentita/berna.htm>

### 4. Keine Änderung des Sprachengesetzes

Angesichts der Entscheide der letzten Monate auf kantonaler Ebene sind für den Bundesrat die Voraussetzungen für eine [Änderung des Sprachengesetzes](#) zurzeit nicht gegeben. Er beauftragt das Eidgenössische Department des Innern, gemeinsam mit den Kantonen die Situation neu zu beurteilen, sollte ein Kanton entscheidend von der harmonisierten Lösung in der Sprachenfrage abweichen (Dezember 2016).

### 5. Session parlementaire - printemps 2017 : objets liés au plurilinguisme

Le plurilinguisme sera à l'actualité du Parlement via divers objets en discussion :

- [16.043](#) : *Rapport Service-Public* (Objet du Conseil fédéral) – CN

Rapport d'analyse du 17 juin 2016 de la définition et des prestations du service public de la SSR compte de tenu de la position et de la fonction des médias électroniques privés. Rapport en réponse au postulat [14.3298](#).

- [16.071](#) : *Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)*. (initiative populaire) - CE

Prise de position sur l'initiative populaire qui entend supprimer la redevance radio et télévision (Billag). Le Conseil fédéral recommande à l'Assemblée fédérale de rejeter cette initiative.

Divers objets liés au plurilinguisme sont en attente d'être traités par l'une ou l'autre des Chambres. La table ci-dessous récapitule l'ensemble des objets concernés :

N°	Nature	Déposé par	Intitulé
<a href="#">15.3052</a>	Interpellation	Mathias Reynard	<i>Fonds national suisse et respect des langues nationales</i>
<a href="#">15.3647</a>	Motion	Mathias Reynard	<i>Respect de la loi sur les langues pour les organisations extérieures à l'administration fédérale</i>
<a href="#">15.4117</a>	Postulat	Silva Semadeni	<i>Vive le romanche et l'italien !</i>
<a href="#">16.3222</a>	Motion	Marco Romano	<i>Un représentant de la Suisse italienne en qualité d'invité permanent. Adoptée par le CN (sept. 2016).</i>
<a href="#">16.4000</a>	Interpellation	Matthias Aebischer	<i>Reconnaissance du romani comme langue minoritaire</i>

Objets liquidés :

<a href="#">16.045</a>	Objet du CF	<i>Programme de stabilisation 2017-2019</i>
<p>Le <a href="#">message sur le programme de stabilisation 2017-2019</a> inclue une coupure de CHF 0,5 millions dans les mesures encourageant la compréhension (baisse des aides financières aux cantons plurilingues pour l'exécution de tâches spécifiques). Une telle réduction représente environ un tiers des montants alloués annuellement aux cantons plurilingues dans ce cadre. Une proposition de la minorité au CN et un amendement au CE entendaient supprimer ce point du programme de stabilisation. Ils ont tous deux été refusés.</p>		

### 6. Leistungen der Schweizerischen Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften (SAGW)

Seit 2015 befasst sich die SAGW hauptsächlich mit der Stärkung der Landessprachen. In diesem Rahm wurde die erste Serie der Reihe „[La Suisse existe – la Suisse n'existe pas](#)” in 2016 erfolgreich abgeschlossen. Mit Unterstützung der

Fachgesellschaften und ihrer Expertennetzwerke sollen in dieser Reihe die unterschiedlichen Identitätskonstruktionen sowie Vorstellungen und Bilder der Schweiz herausgearbeitet werden. Mit dem [Schwerpunkt Sprachen und Kulturen der SAGW-Webseite](#) will die SAGW mit wissenschaftlichen Beiträgen zur Versachlichung der Diskussion über die Landessprachen beitragen. Aufgabe der SAGW ist es dabei, Grundlagen aufzuarbeiten und in verständlicher sowie synthetischer Form zu vermitteln. Eine von der SAGW organisierte [Veranstaltung zu den Landessprachen](#) findet am 28. März 2017 im Sorell Hotel Ador in Bern statt.

## 7. Italiano per gli italiani, per gli svizzeri e per gli stranieri

L'Ambasciata d'Italia in Svizzera ha recentemente allestito il [Rapporto sull'italiano](#) redatto come riflessione per una politica della sua diffusione, nel tentativo di mettere a fattor comune gli strumenti italiani con quelli svizzeri per il plurilinguismo. Nel contesto della Settimana della lingua italiana nel Mondo è stata organizzata a Berna una tavola rotonda per stimolare una riflessione in merito al Rapporto e per dare la possibilità ai partecipanti di discutere delle iniziative proposte.

## 8. ATS, plurilinguisme & cohésion nationale

Le 9 janvier dernier, l'Agence Télégraphique Suisse (ats) a lancé une nouvelle offre vidéo en allemand et français, concrétisant sa nouvelle stratégie multimédia plurilingue. De plus, et dès avril 2017, un service régional en langue italienne sera produit depuis Coire pour les médias italophones du canton des Grisons. Ce dernier finance cette prestation pour une période de trois ans. L'ATS est également l'un des rares acteurs de presse à augmenter le nombre de ses correspondants basés dans une autre région linguistique.

Mis à part une contribution pour la livraison de ses nouvelles à l'administration fédérale, l'ats n'est pas soutenue financièrement par la Confédération. Un financement au titre de l'aide indirecte aux médias a été mentionné aussi bien par le Conseil fédéral que par la Commission fédérale des médias. Il est aussi régulièrement évoqué dans le débat sur le service public.

## 9. Serata evento – intergruppo parlamentare Italianità

L'intergruppo parlamentare "Italianità" organizza la serata evento "Italianistica: quo vadis? Futuro e prospettive dell'insegnamento dell'italiano a livello universitario" che si terrà a Berna il martedì 7 marzo dalle 19.15 alle 21.15 presso la sala 301 di Palazzo federale. La discussione sarà seguita da un rinfresco alla Galerie des Alpes, sempre a Palazzo federale. Per questioni organizzative è necessario annunciarsi tramite l'indirizzo [italianita@ti.ch](mailto:italianita@ti.ch).

## 10. Divers

- Die NZZ am Sonntag hat am 12.02.17 einen vollständigen [Artikel](#) zum Thema Forschung und Sprachenvielfalt publiziert.
- L'IDHEAP (Institut des hautes études en administration publique) publie en ligne [une étude](#) sur l'enseignement des langues nationales à l'école primaire sous l'angle des apports et limites des ententes intercantionales.
- La pubblicazione « [Le lingue in Svizzera. Analisi dei dati delle Rilevazioni strutturali 2010-12](#) » vuole contribuire alla comprensione della vita delle lingue e della loro evoluzione in un paese caratterizzato non solo dalla coesistenza di quattro lingue nazionali, ma anche dalla presenza di molte lingue della migrazione e dalla crescente importanza dell'inglese.
- La suprananza da la [Lia Rumantscha](#) ha elegi [Martin Gabriel](#) sco nov secretari general da la Lia Rumantscha. Martin Gabriel, oriund da Vuorz e sesent a Glion, entra en uffizi il fanadur 2017.
- Il Consigliere di Stato Manuele Bertoli è stato riconfermato presidente del [Forum per l'italiano in Svizzera](#).

## 11. Agenda – Sprachen im Parlament

Session	Organisation	Veranstaltung	Datum/Ort
Frühling	Intergruppo Italianità	Italianistica: quo vadis?	Martedì, 7 marzo 2017 / 19.15 - 21.15 Sala 301, Palazzo federale, Berna
Sommer	Intergroupe Plurilinguisme CH	Rencontre annuelle	Mardi 30 Mai 2017 / 13h Lieu à confirmer

## Info – PluriCH - N°9

Plurilinguitad CH / Plurilinguismo CH / Plurilinguisme CH / Mehrsprachigkeit CH - 24.05.2017

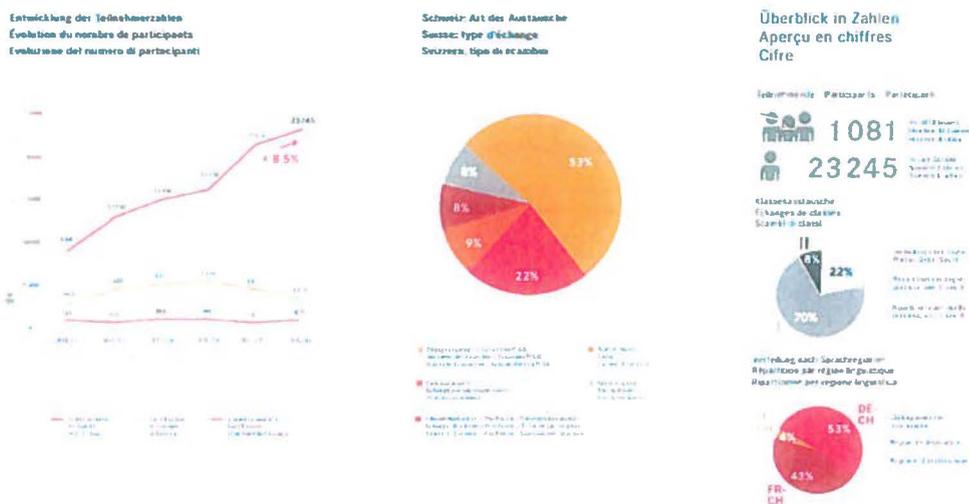
### 1. Enseignement des langues nationales – Etat des lieux

	Situation actuelle (Vert = HarmoS ; Rouge = Rejet HarmoS)
AG	- Le français au primaire devrait être introduit avec le Lehrplan 21 (repoussé à 2020) - L'initiative « <a href="#">non au Lehrplan 21</a> » déposée en juin 2015 et exigeant une seule langue étrangère (non précisée) au primaire a été <a href="#">rejetée</a> par 69,5% des voix lors des votations populaires du 12 février 2017.
AI	- Anglais en primaire ; Français seulement au secondaire. - <a href="#">Initiative</a> contre le L21 <a href="#">refusée</a> par le peuple en avril 2016.
AR	- anglais 3 <sup>e</sup> – français 5 <sup>e</sup> (5/7 HarmoS)
BL	- Initiative pour une sortie d'HarmoS déposée en oct. 2014 et <a href="#">retirée par les initiants</a> en janvier 2017. - Initiatives „ <a href="#">Stopp der Überforderung von Schüler/-innen: Eine Fremdsprache auf der Primarstufe genügt</a> “ (L2 = Français) et „ <a href="#">Stopp dem Verheizen von Schüler/-innen: Ausstieg aus dem gescheiterten Passepartout-Fremdsprachenprojekt</a> “ déposées en avril 2016, et en attente d'être traitées par le <a href="#">Parlement</a> . Le Conseil d'Etat invite celui-ci à les reconnaître comme <a href="#">valables</a> (oct. 2016). - Juin 2014 : « <a href="#">Projekt Passepartout</a> » reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 <sup>e</sup> ) sur anglais (5 <sup>e</sup> ). <a href="#">Motion</a> au Parlement pour une adaptation de l'instrument passepartout adoptée par le Parlement sous forme de <a href="#">postulat</a> (nov. 2016) contre l'avis de l'exécutif. Une <a href="#">motion</a> déposée en février 2017 pour renoncer aux outils pédagogiques de Passepartout a été <a href="#">rejetée</a> par le Parlement cantonal. Un <a href="#">postulat</a> et une <a href="#">interpellation</a> mettent en doute l'évaluation du projet (mai 2017). - <a href="#">Interpellation</a> (mars 2017) pour la mise en place d'une semaine de sensibilisation au romanche à l'école.
BS	- Juin 2014 : « <a href="#">Projekt Passepartout</a> » reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 <sup>e</sup> ) sur anglais (5 <sup>e</sup> ). - Une <a href="#">intervention parlementaire</a> demande l'adaptation des outils pédagogiques Passepartout. Adoptée (oct. 2016). - Dans sa <a href="#">réponse à une interpellation</a> , le gouvernement confirme son soutien au projet Passepartout (mars 2017).
BE	- L'initiative « <a href="#">Für demokratische Mitsprache - Lehrpläne vors Volk!</a> » a abouti en août 2016. L'exécutif recommande au Parlement de <a href="#">la rejeter</a> . Le <a href="#">Frühfranzösisch</a> fait partie des arguments des initiateurs contre le L21. La discussion parlementaire est prévue pour septembre 2017 et la votation populaire au plus tôt en mars 2018. - Juin 2014 : « <a href="#">Projekt Passepartout</a> » reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 <sup>e</sup> ) sur anglais (5 <sup>e</sup> ). Le <a href="#">Parlement cantonal</a> a adopté une motion pour adapter le matériel d'enseignement lorsque nécessaire pour rendre possible une évaluation du niveau des élèves (mai 2016). - Une <a href="#">motion</a> au Parlement propose de dispenser les élèves ayant des difficultés en lecture de l'enseignement d'une langue étrangère (janvier 2017).
FR	- Allemand en 3 <sup>e</sup> , anglais en 5 <sup>e</sup> (5/7 HarmoS) - L'échange linguistique est <a href="#">désormais obligatoire</a> pour toutes les classes de 10 <sup>H</sup> (HarmoS). Une plate-forme électronique est mise à disposition du corps enseignant avec informations et activités clés-en-main. Le canton offre également la possibilité d'effectuer une 12 <sup>e</sup> année dans la langue partenaire (allemand ou français).
GE	- Allemand en 3 <sup>e</sup> , anglais en 5 <sup>e</sup> (5/7 HarmoS)
GL	- anglais 3 <sup>e</sup> – français 5 <sup>e</sup> (5/7 HarmoS) - Introduction du L21 (2017-2021) entérinée en nov. 2015 par le Conseil d'Etat avec une <a href="#">adaptation majeure</a> : le français est obligatoire au primaire mais devient branche à option ( <a href="#">Wahlpflichtfach</a> ) au secondaire pour une partie des élèves ( <a href="#">Oberschule</a> et <a href="#">Realschule</a> ). Il reste obligatoire pour les élèves du <a href="#">Sekundarschule</a> . Entrée en vigueur prévue pour l'année 2017-2018.
GR	- Initiative déposée en nov. 2013 prônant une seule langue au primaire (anglais pour zone DE et allemand pour zones IT + RM). Déclarée <a href="#">non conforme au droit</a> par le Parlement (avril 2015), mais <a href="#">validée</a> par le tribunal administratif (mars 2016). Le tribunal fédéral <a href="#">a confirmé</a> la décision du tribunal administratif cantonal (mai 2017). - <a href="#">Mandat</a> du Parlement à l'exécutif pour développer un concept d'échanges linguistiques étendus à l'ensemble des élèves du canton (août 15). Tâche acceptée par l'exécutif (oct. 15). - Les <a href="#">deux initiatives</a> lancées en avril 2016 pour assurer l'implication de la population dans les décisions liées à l'enseignement ont été déposées le 15 mars 2017. Elles ont été <a href="#">déclarées valides</a> par le gouvernement grison (30

	mars 2017).
JU	- Allemand en 3 <sup>e</sup> , anglais en 5 <sup>e</sup> (5/7 HarmoS)
LU	- L'initiative populaire « <a href="#">une langue étrangère au primaire</a> » (L2 non précisée) déposée en sept. 2014 est rejetée par le <a href="#">Conseil d'Etat</a> (déc. 2016) et par le <a href="#">Parlement</a> (jan. 2017). Votation prévue pour le 24 septembre 2017.
NE	- Allemand en 3 <sup>e</sup> , anglais en 5 <sup>e</sup> (5/7 HarmoS)
NW	- anglais 3 <sup>e</sup> – français 5 <sup>e</sup> . - Initiative pour l'anglais seul en primaire <a href="#">rejetée</a> par votation populaire le 8 mars 2015. - <a href="#">Postulat</a> pour repousser l'entrée en vigueur du L21 rejeté par le Parlement (sept. 2016).
OW	- anglais 3 <sup>e</sup> – français 5 <sup>e</sup>
SH	- Comme exigé par le <a href="#">postulat</a> « <i>nur eine Fremdsprache auf der Primarstufe</i> » (fév. 2014), l'exécutif a informé la CDIP de la volonté du législatif de réduire le nombre de langues étrangères au primaire à une seule. - L' <a href="#">initiative</a> contre L21 déposée en 2015 sous le titre « <i>Ja zu Lehrpläne vors Volk</i> » a été rejetée en votation populaire le 27 novembre 2016 par <a href="#">68,5% des voix</a> .
SZ	- anglais 3 <sup>e</sup> – français 5 <sup>e</sup> - <a href="#">Initiative</a> contre L21 déposée en déc. 2014 déclarée non-conforme au droit par le <a href="#">Parlement</a> (nov. 15). Suite au <a href="#">recours</a> du comité d'initiative, le tribunal fédéral a <a href="#">confirmé</a> la non-validité de l'initiative (oct. 2016). Le comité d'initiative prévoit une <a href="#">nouvelle initiative</a> touchant l'ensemble de la loi sur l'enseignement. - Une <a href="#">interpellation</a> au Parlement cantonal interroge le gouvernement schwyzois sur sa vision des développements cantonaux au sujet des deux langues étrangères au primaire, sur l'état des lieux schwyzois ainsi que sa position vis-à-vis d'une éventuelle intervention fédérale (mai 2017).
SO	- Juin 2014 : « <a href="#">Projekt Passepartout</a> » reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 <sup>e</sup> ) sur anglais (5 <sup>e</sup> ). - <a href="#">Initiative</a> contre L21 refusée par le peuple à 65,6% le 21.05.2017.
SG	- <a href="#">Initiative</a> pour une sortie d'HarmoS déposée en mars 2015. La population a <a href="#">rejeté l'initiative</a> (sept. 2016). - <a href="#">Initiative</a> contre L21 qui ne permet qu'une langue étrangère au primaire <a href="#">déclarée non-conforme au droit</a> par le tribunal administratif en avril 2015. - Le gouvernement a publié un <a href="#">rapport</a> sur l'enseignement du français au primaire dans lequel il constate que la formule du « <i>frühfranzösisch</i> » n'entraîne aucun surmenage particulier chez les écoliers (déc. 2016)
TG	- L' <a href="#">initiative populaire</a> contre L21 a été rejetée par la population <a href="#">avec 75,3% des voix</a> en novembre 2016. - Malgré une <a href="#">procédure de consultation</a> (avril-juin 2016) et la décision de l'exécutif en sept. 2016 de <a href="#">maintenir le français</a> au primaire, le Parlement a confirmé sa volonté d'abandonner le français au primaire en validant le <a href="#">message</a> de l'exécutif (oct. 2016) concernant le changement de loi sur l'école. Ce dernier donnait suite une <a href="#">motion</a> de 2014. La décision finale du Parlement est attendue pour le 14 juin 2017. L'exécutif a soumis des <a href="#">propositions</a> pour améliorer l'enseignement du français au primaire et tenter ainsi de faire changer le Parlement d'avis.
TI	- Dérogation HarmoS. Français 3 <sup>e</sup> (5 <sup>e</sup> HarmoS). Allemand et anglais au secondaire.
UR	- Français au secondaire. Italien à option dès la 5 <sup>e</sup> . - Suite à une consultation cantonale fin 2014, la décision parlementaire (mai 2014) de dispenser les élèves «faibles» du français au secondaire B ne sera <a href="#">pas mise en œuvre</a> . Une dispense est déjà envisageable selon des critères ciblés. - Le <a href="#">nouveau plan d'étude</a> L21 a été publié fin avril 2016 et sera valable dès août 2017. Le français n'intervient toujours qu'au secondaire. L'italien est en option au primaire et au secondaire.
VS	- Juin 2014 : « <a href="#">Projekt Passepartout</a> » reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 <sup>e</sup> ) sur anglais (5 <sup>e</sup> ).
VD	- Allemand en 3 <sup>e</sup> , anglais en 5 <sup>e</sup> (5/7 HarmoS)
ZG	- <a href="#">Initiative</a> pour le dialecte au jardin d'enfants et partiellement au primaire <a href="#">rejetée par la peuple</a> (sept. 2016) - <a href="#">Initiative</a> contre L21 en préparation.
ZH	- Le <a href="#">Parlement cantonal</a> a chargé l'exécutif de développer un concept pour que chaque élève du canton réalise au moins une fois un échange linguistique au cours de sa scolarité. ( <i>Geschäft</i> 85/2014 – nov. 15) - <a href="#">Moratoire</a> pour stopper la mise en œuvre du L21 soutenu par le Grand Conseil (août 2016). En attente d'être traité par l'exécutif. - La <a href="#">Commission de l'éducation et de la culture</a> suit l'exécutif et rejette l'initiative « <i>Lehrplan vors Volk</i> » (fév. 2017). - L' <a href="#">Initiative</a> pour une seule langue étrangère au primaire a été rejetée en votation populaire à 60,8% (21 mai 2017).

## 2. Austauschstatistik 2015/2016

Die ch Stiftung hat die Statistiken für die Sprachenaustausche für das Jahr 2015-2016 bekannt gegeben. Sie berichtet: „Im Vergleich zum Schuljahr 2014/15 nahmen rund 9% mehr Schülerinnen und Schüler an einem Austausch in einer anderen Sprachregion des Landes teil. Vergleicht man die aktuellen Zahlen mit jenen von vor fünf Jahren (Schuljahr 2010/11), ergibt sich eine Zunahme um rund 150%.“ Quelle Grafiken: „[Austauschstatistik – 2015/2016](#)“ der ch Stiftung.



Alle detaillierten Informationen sind in dem [Austauschstatistik](#) von der ch Stiftung zu finden.

## 3. Ungewisse Zukunft für La Quotidiana

Der Herausgeber der Quotidiana – einzige überregionale Zeitung der Rumantschia – will das [Defizit der Zeitung](#) nicht mehr tragen, und für 2018 droht das Aus. Die Lia Rumantscha diskutiert mit Bund und Kanton einen kurzfristigen finanziellen Rettungsversuch. Parallel will aber die Lia Rumantscha eine nachhaltige Lösung für die überregionale Medienlandschaft finden. NR Martin Candinas lanciert in diesem Zusammenhang eine Interpellation im Bundesparlament ([17.3316](#)).

## 4. Session parlementaire - été 2017 : objets liés au plurilinguisme

Le plurilinguisme sera à l'actualité du Parlement via divers objets en discussion :

- [15.3647](#): *Respect de la loi sur les langues pour les organisations extérieures à l'administration fédérale* (Motion Reynard) – CN

La motion propose d'assurer que les organisations qui sont subventionnées par la Confédération ou exécutent une tâche administrative relevant du droit fédéral communiquent avec les particuliers dans leur langue officielle. Le Conseil fédéral (CF) propose de rejeter la motion car les départements sont déjà invités à faire respecter les langues via les conventions de prestations. Selon lui, une communication plurilingue exigée pour l'ensemble des mandataires et entités subventionnées est une solution trop rigide à l'heure actuelle.

- [15.4202](#): *Promouvoir l'intégration linguistique des réfugiés*. (motion Leutenegger Oberholzer) – CN

La motion entend charger le CF de promouvoir la connaissance d'au moins une des langues officielles auprès des réfugiés reconnus et admis à titre provisoire, quel que soit leur âge. Le CF estime déjà offrir et développer les outils nécessaires à une telle promotion.

- [17.3161](#): *Dominance de l'anglais dans la recherche. Pourquoi nos langues nationales sont-elles reléguées au second plan*. (interpellation Eder) – CE

L'interpellation interroge le CF sur la pratique de l'anglais dans l'administration fédérale et les groupes de travail nationaux ainsi que sur la politique linguistique du Fonds national suisse. Dans sa réponse, le CF mise sur la flexibilité et l'équilibre entre ancrage national et international.

**17.3164** : *Apprécier la diversité linguistique à sa juste valeur.* (Motion Engler) - CE

La motion propose la création d'une commission extraparlamentaire compétente en matière de langues. Le CF rappelle qu'il collabore déjà avec divers groupes d'experts et que le Parlement a fait part de sa volonté de réduire le nombre de commission extra-parlementaires en mars 2017. Une telle commission ne lui semble donc pas être un instrument adéquat.

Divers objets liés au plurilinguisme sont en attente d'être traités par l'une ou l'autre des Chambres. La table ci-dessous récapitule l'ensemble des objets concernés :

N°	Nature	Déposé par	Intitulé
<a href="#">15.4117</a>	Postulat	Silva Semadeni	<i>Vive le romanche et l'italien !</i>
<a href="#">16.071</a>	Initiative populaire		<i>Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag). Le CE s'oppose à l'initiative (mars 2017).</i>
<a href="#">16.3222</a>	Motion	Marco Romano	<i>Un représentant de la Suisse italienne en qualité d'invité permanent. Adoptée par le CN (sept. 2016).</i>
<a href="#">17.3089</a>	Interpellation	Silva Semadeni	<i>Médias. La cohésion nationale est-elle menacée ?</i>
<a href="#">17.3302</a>	Interpellation	Groupe socialiste	<i>Enseignement des langues : défendre la cohésion nationale et faire respecter la Constitution</i>
<a href="#">17.3306</a>	Motion	Géraldine Marchand-Balet	<i>Apprentissage d'une deuxième langue nationale. Crédit pour la promotion des échanges linguistiques.</i>
<a href="#">17.3316</a>	Interpellation	Martin Candinas	<i>Quel avenir pour le quotidien romanche « La Quotidiana »</i>

Objets liquidés :

<a href="#">15.3052</a>	Interpellation	Mathias Reynard	<i>Fonds national suisse et respect des langues nationales</i>
L'interpellation porte sur la politique linguistique (anglais obligatoire) du Fonds national Suisse de recherche (FNS) dans le domaine des sciences politiques et sur les éventuelles mesures à prendre contre ce « tout à l'anglais ». Le CF précise que si une présentation du plan de projet en anglais est obligatoire, elle n'empêche pas un dépôt du dossier dans une langue officielle. Il privilégie la quête d'un équilibre entre ancrage helvétique et internationalisation et estime qu'aucune intervention n'est ici nécessaire.			
<a href="#">16.043</a>	Objet du CF		<i>Rapport Service-Public</i>
Rapport d'analyse du 17 juin 2016 de la définition et des prestations du service public de la SSR compte de tenu de la position et de la fonction des médias électroniques privés. Rapport en réponse au postulat <a href="#">14.3298</a> .			
<a href="#">16.4000</a>	Interpellation	Matthias Aebischer	<i>Reconnaissance du romani comme langue minoritaire</i>
L'interpellation interroge le CF sur le statut du romani et les mesures envisagées pour sa reconnaissance comme langue minoritaire. Le CF se dit prêt à examiner la question dans le cadre de son rapport périodique pour la Charte européenne des langues régionales et minoritaires prévu en 2018.			
<a href="#">17.1021</a>	Question	Raphaël Comte	<i>Application en Suisse de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires</i>
Cette intervention interroge le CF sur la mise en œuvre des recommandations du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe au sujet de l'application de la Charte en Suisse. Le CF souligne que de nombreuses recommandations concernent des compétences cantonales ou partagées avec les cantons. Dans les cas où sa compétence est en jeu, des évaluations sont prévues.			

## 5. Passepartout-Bericht

Im März 2017 wurde eine externe Evaluation (2010-2016) des Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD) zur Pilotphase des Sprachenprojektes Passepartout publiziert. Passepartout hat das Ziel, den Französischunterricht sowie den Englischunterricht neu in Bezug zueinander zu konzipieren. Das Bericht zeigt, dass „einige Anfangsschwierigkeiten durchaus bereits während der Pilotphase behoben werden konnten (u.a. Evaluationsmaterial, ICT-Technik im Fremdsprachenunterricht, Umgang mit Sprachmitteln), und dass andererseits noch offene Fragen bestehen (z.B. Alltagsrelevanz der gelernten Sprache, Festigung der Lerninhalte). Weiter wird klar, dass einige didaktische Elemente wie die Kompetenz-, Aufgaben- sowie Inhalts- und Handlungsorientierung bereits während der Pilotphase fester und selbstverständlicher Bestandteil des neuen Fremdsprachenunterrichts nach Passepartout sind.“ Die Bilanzierende Zusammenfassung ist [online](#). Mehr zu [Passepartout](#).

## 6. Assemblée générale Helvetia latina

Le mercredi 14 juin à 19h au Bernerhof aura lieu l'Assemblée générale d'Helvetia latina. La brève partie statutaire sera suivie d'un exposé de M. Jörg de Bernardi, vice-chancelier de la Confédération sur « le plurilinguisme institutionnel du point de vue de la Chancellerie fédérale ». Un apéritif terminera la rencontre. La manifestation est ouverte aux non-membres.

## 7. Treffen – Parlamentarische Gruppe Mehrsprachigkeit CH

Das zweite offizielle Treffen der parlamentarischen Gruppe „Mehrsprachigkeit CH“ findet am Dienstag 30. Mai 2017, um 13.00 Uhr, in der Schmiedstube - Schmiedenplatz 5, 3011 Bern, statt. / Il secondo incontro ufficiale dell'intergruppo parlamentare "Plurilinguismo CH" avrà luogo martedì 30 maggio 2017 alle ore 13.00 presso il ristorante Schmiedstube, Schmiedenplatz 5, 3011 Berna. / La deuxième rencontre officielle de l'intergroupe «Plurilinguisme CH» aura lieu le mardi 30 mai 2017 à 13h00 au Schmiedstube - Schmiedenplatz 5, 3011 Berne.

Buffet und Panel-Diskussion «Wie können die Sprachkompetenzen in der Berufsbildung verbessert werden» moderiert von Journalist Hanspeter Truetsch (SFR) / Buffet e Tavola rotonda «Come migliorare le competenze linguistiche nella formazione professionale» / Buffet et Table-ronde «Comment améliorer les compétences linguistiques dans la formation professionnelle»

Mit/Con/Avec: Olivier Tschopp, Directeur de la Fondation Movetia.ch; Corinne Wieland, Klavierbauerin / Fachlehrperson Musikinstrumentenbau am BBZ Arenenberg; Jörg Zellweger, Ressortleiter Bildung, Aus- und Weiterbildung, Schweizerischer Arbeitgeberverband ; Rudolf Siegrist, Rektor BerufBildungBaden.

## 8. Divers

Une évaluation du projet PRIMA II dans le canton de Neuchâtel (en 2015, 600 élèves ont été répartis dans des classes immersives avec une partie des cours donnés en allemand) montre des résultats encourageants : « De nombreuses observations ont montré une influence positive sur les compétences et l'attitude des élèves. Cela réaffirme le bienfondé de ce projet en plein développement ». Les conclusions de l'enquête sont disponibles [ici](#).

Nel dibattito sulle lingue rilanciato dalle decisioni del Gran Consiglio del Canton Turgovia e del Tribunale federale di Losanna, diverse istituzioni affermano l'importanza di promuovere e di favorire il plurilinguismo svizzero: prese di posizione del [Forum per l'italiano in Svizzera](#) e del [Forum Helveticum \(auf Deutsch; en Français\)](#)

## 9. Agenda – Sprachen im Parlament

Session	Organisation	Veranstaltung	Datum/Ort
Sommer	Intergroupe Plurilinguisme CH	Rencontre annuelle	Mardi 30 Mai 2017, 13h Schmiedstube, Berne
Sommer	Helvetia Latina	Assemblée générale	Mercredi 14 juin 2017, 19h Bernerhof

## Info – PluriCH - N°10

Plurilinguïtat CH / Plurilinguismo CH / Plurilinguisme CH / Mehrsprachigkeit CH - 08.09.2017

### 1. Enseignement des langues nationales – dernières évolutions

BL	Les initiatives „ <a href="#">Stopp der Überforderung von Schüler/-innen: Eine Fremdsprache auf der Primarstufe genügt</a> “ (L2 = Français) et „ <a href="#">Stopp dem Verheizen von Schüler/-innen: Ausstieg aus dem gescheiterten Passepartout-Fremdsprachenprojekt</a> “ déposées en avril 2016 ont été déclarées valides par le Parlement cantonal (mai 2017).
GR	Une <a href="#">intervention</a> parlementaire (juin 2017) entend donner la tâche au gouvernement grison d'intercéder auprès du Conseil fédéral pour garantir l'enseignement d'une deuxième langue nationale à l'école obligatoire.
LU	L'initiative populaire « <a href="#">une langue étrangère au primaire</a> » (L2 non précisée) déposée en sept. 2014, rejetée par le <a href="#">Conseil d'Etat</a> (déc. 2016) et par le <a href="#">Parlement</a> (jan. 2017) est soumise au vote populaire le 24 septembre 2017. Le Parlement doit se prononcer sur un <a href="#">postulat</a> qui entend supprimer les 3h supplémentaires prévues pour l'enseignement du français en 5 <sup>ème</sup> et en 6 <sup>ème</sup> .
TI	Une <a href="#">motion</a> (mai 2017) propose d'avancer et de renforcer l'enseignement de l'allemand à l'école obligatoire.
VD	Le Parlement doit se prononcer sur un <a href="#">postulat</a> (juin 2017) qui invite l'exécutif à étudier diverses mesures pour améliorer le recrutement des enseignants d'allemand.
ZG	Suite à une <a href="#">motion</a> parlementaire (août 2017), l'exécutif a une année pour soumettre une proposition pour repousser l'enseignement obligatoire du français au secondaire, avec français en option dès la 5 <sup>ème</sup> année primaire. En réponse à cette motion, une <a href="#">interpellation</a> (août 2017) exige de l'exécutif zougais un point sur la situation (résultats, moyens, besoins, etc.) de l'enseignement du français au primaire dans le canton.

### 2. Finanzierung der Schweizer Medien

- Der Nationalrat nimmt am 14. September 2017 Stellung zur Initiative „No-Billag“, die, mit der möglichen Abschaffung der Radio- und Fernsehgebühren, die Vertretung der Mehrsprachigkeit in der Schweizer Medien in Frage stellt: ein gleichwertiges TV/Radio Angebot für alle Sprachregionen unseres Landes wäre ohne Radio- und Fernsehgebühren nämlich schwierig zu sichern. Der Bundesrat und der Ständerat haben sich klar gegen die Initiative ausgesprochen.
- Parallel zur Diskussion zu den Radio- und Fernsehgebühren liefert Bernard Maissen, Chefredaktor sda, eine Botschaft zur Finanzierung der Schweizerischen Depeschagentur, die folgend lautet:

Das Sprachengesetz sieht die Möglichkeit vor, eine Nachrichtenagentur zu fördern, die ihre Dienstleistungen in Drei Landessprachen anbietet. Die Schweizerische Depeschagentur (sda) erfüllt diese Voraussetzung, erhält bisher aber keine Unterstützung unter dem Titel der Sprachverständigung. Eine solche Förderung in der Kulturbotschaft zu verankern, scheiterte. Da sich die wirtschaftliche Situation der Medien und damit auch der sda rasch und massiv verschlechtert, ist es notwendig, über andere Möglichkeiten der Förderung zu erschliessen. Mit der Einführung der Haushaltsabgabe besteht eine solche Variante. Aus dieser Abgabe soll die Agentur Gelder erhalten, um die Mehrsprachigkeit und den Informationsaustausch über die Sprachregionen weiter

La Loi sur les langues permet de soutenir une agence de presse qui offre ses services dans trois langues nationales. L'Agence télégraphique suisse (ats), qui remplit cette condition, n'a pas reçu de soutien jusqu'ici au titre de l'encouragement de la compréhension entre les communautés linguistiques. Une tentative d'inscrire une telle aide dans le message sur la culture a échoué. Avec la dégradation rapide et massive de la situation économique des médias, et par conséquent de celle de l'ats, il est nécessaire d'explorer d'autres voies. Une solution pourrait passer par la redevance audiovisuelle. L'ats recevrait des fonds par ce biais pour continuer à défendre le plurilinguisme et assurer l'échange d'informations entre les différentes

gewährleisten zu können. Eine Unterstützung, die gleichzeitig als indirekte Förderung allen Medien zu Gute kommt, und diesen in der aktuell sehr schwierigen wirtschaftlichen Situation hilft. Eine Konsultation zu diesem Vorgehen, das ab 2019 eingeführt werden könnte, dürfte im Spätherbst 2017 erfolgen.

régions linguistiques du pays. Un financement qui aiderait de manière indirecte un secteur de la presse en grande difficulté. Une consultation sur ce projet devrait avoir lieu à la fin de cet automne, avec une éventuelle introduction en 2019.

c) La Quotidiana

Der Bund, der Kanton Graubünden, die Lia Rumantscha und die ANR (Agentura da Novitads Rumantscha) stellen für das Projekt „Medias Rumantschas 2019“ CHF 190'000.- zur Verfügung. Die erste Massnahme ist die Rettung der *Quotidiana* (einzige überregionale Zeitung der Rumantschia) bis Ende 2018. Ziel des Projektes ist, für die Zukunft eine koordinierte Lösung zwischen allen rätoromanischen Medien zu finden, wie der Bundesrat in seiner Antwort auf die Interpellation von NR Martin Candinas präzisiert ([17.3316](#)).

### 3. Session parlementaire - été 2017 : objets liés au plurilinguisme

Le plurilinguisme sera à l'actualité du Parlement fédéral via divers objets en discussion :

- [15.4117](#): *Vive le romanche et l'italien !* (Postulat Semadeni) – CN

Le postulat invite le Conseil fédéral à dresser un bilan des instruments de promotion des langues minoritaires et de faire des propositions d'améliorations dans un rapport sur les bénéfices concrets de l'article 70 de la Constitution (article des langues). Le Conseil fédéral rappelle qu'il effectue des évaluations régulières dans le cadre de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et que les instruments existants sont actuellement renforcés via le Message culture 2016-2020. Il estime un tel bilan prématuré et invite au rejet du postulat.

- [16.071](#): *Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)*. (initiative populaire) - CN

Prise de position sur l'initiative populaire qui entend supprimer la redevance radio et télévision (Billag). Suivant les conseils du Conseil fédéral, le CE a rejeté l'initiative (mars 2017).

Divers objets liés au plurilinguisme sont en attente d'être traités par l'une ou l'autre des Chambres. La table ci-dessous récapitule l'ensemble des objets concernés :

N°	Nature	Déposé par	Intitulé
<a href="#">16.3222</a>	Motion	Marco Romano	<i>Un représentant de la Suisse italienne en qualité d'invité permanent. Adoptée par le CN (sept. 2016).</i>
<a href="#">17.3089</a>	Interpellation	Silva Semadeni	<i>Médias. La cohésion nationale est-elle menacée ?</i>
<a href="#">17.3164</a>	Motion	Stefan Engler	<i>Apprécier la diversité linguistique à sa juste valeur. Adoptée par le CE (été 2017)</i>
<a href="#">17.3302</a>	Interpellation	Groupe socialiste	<i>Enseignement des langues : défendre la cohésion nationale et faire respecter la Constitution</i>
<a href="#">17.3306</a>	Motion	Géraldine Marchand-Balet	<i>Apprentissage d'une deuxième langue nationale. Crédit pour la promotion des échanges linguistiques.</i>
<a href="#">17.3316</a>	Interpellation	Martin Candinas	<i>Quel avenir pour le quotidien romanche « La Quotidiana »</i>

Objets liquidés :

<a href="#">15.3647</a>	Motion	Mathias Reynard	<i>Respect de la loi sur les langues pour les organisations extérieures à l'administration fédérale</i>
-------------------------	--------	-----------------	---

La motion qui proposait d'assurer que les organisations qui sont subventionnées par la Confédération ou exécutent une tâche administrative relevant du droit fédéral communiquent avec les particuliers dans leur langue officielle a été rejetée par le Conseil national.			
<a href="#">15.4202</a>	Motion	Leutenegger Oberholzer	<i>Promouvoir l'intégration linguistique des réfugiés</i>
La motion qui entendait charger le Conseil fédéral de promouvoir la connaissance d'au moins une des langues officielles auprès des réfugiés reconnus et admis à titre provisoire quel que soit leur âge a été rejetée par le Conseil national. Le Conseil fédéral estimait déjà offrir et développer les outils nécessaires à une telle promotion.			
<a href="#">17.3161</a>	Interpellation	Joachim Eder	<i>Dominance de l'anglais dans la recherche. Pourquoi nos langues nationales sont-elles reléguées au second plan</i>
L'interpellation interrogeait le Conseil fédéral sur la pratique de l'anglais dans l'administration fédérale et les groupes de travail nationaux ainsi que sur la politique linguistique du Fonds national suisse. Dans sa réponse, le Conseil fédéral a souligné les besoins de flexibilité et d'équilibre entre ancrage national et international. L'interpellation est liquidée.			

#### 4. Italienisch in der Schweiz

Die parlamentarischen Gruppen „[Italianità](#)“ und „[Mehrsprachigkeit CH](#)“, [Penser la Suisse](#) und [Coscienza Svizzera](#) präsentieren am 11. September 2017 in Bern (11.30 Uhr – Medienzentrum) die Resultate der Studie „Italienisch ohne Grenzen“ (2013-2017) – „L'italien sans frontière“ (2013-2017) - "(R)scoperta dell'italianità in Svizzera" (2013-2017) und die damit verbundene Publikation zur Lage des Italienischen in der Schweiz (cf. Anhang).

#### 5. Divers

- La RTS [rapportait](#) le 5 septembre dernier les difficultés des PME romandes à recruter des Suisses-allemands et/ou des Romands maîtrisant l'allemand. Un expert prédit un avantage professionnel clair aux jeunes Romands investissant dans la langue de Goethe.
- La [Fondazione Oertli](#) festeggia il suo cinquantesimo anniversario: La casa editrice "hier und jetzt" pubblica un libro per il giubileo intitolato "[E ti, come sprichst du suisse?](#)" che contiene a testi sul plurilinguismo svizzero redatti da giovani nell'ambito del concorso "[Linguissimo](#)" dal Forum Helveticum, un CD con composizioni relative alla Svizzera quadrilingue e materiale visuale delle installazione plurilingue da Civic City.
- Das Bundesverwaltungsgericht in St. Gallen hat einem Westschweizer Unternehmen in einem Rechtsstreit gegen die SBB [Recht gegeben](#). Diese hatte die Dokumente einer öffentlichen Ausschreibung nur auf Deutsch verfasst, was als diskriminierend beurteilt wurde. Die [Handelszeitung](#) berichtet: „Es ist nicht das erste Mal, dass die Diskussion um die sprachlichen Anforderungen bei öffentlichen Ausschreibungen der SBB aufflammt. Im Jahr 2014 war es aus diesem Grund zu einem Treffen zwischen SBB-Chef Andreas Meyer und der Waadtländer Regierung gekommen“.
- In occasione del suo 5° anniversario, l'ASDLI (Associazione Svizzera della Lingua Italiana) organizza una serata di gala itofofona il sabato 20 gennaio 2018 all'Hotel Bellevue Palace a Berna. Informazione: [gjaninazzi@bluewin.ch](mailto:gjaninazzi@bluewin.ch).
- Blaise Extermann publie chez Alphil une [histoire de l'enseignement des langues en Suisse romande, 1725-1945](#).

#### 6. Agenda – Sprachen im Parlament

Session	Organisation	Veranstaltung	Datum/Ort
Winter	<i>Helvetia Latina</i>	Jahresversammlung Ansprache vom BR Alain Berset	28. November 2017, 19.00 Uhr, Hotel Bern
Winter	<i>Gruppa parlamentara lingua e cultura rumantscha</i>	Sairada grischuna-rumantscha Thema Printmedien	13. Dezember 2017, Bern

## Enseignement des langues nationales – Etat des lieux

19.16.2017

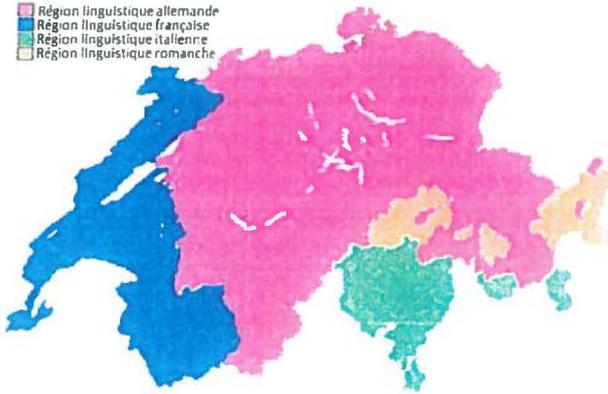
	Situation actuelle (Vert = HarmoS ; Rouge = Rejet HarmoS)
AG	- Le français au primaire devrait être introduit avec le Lehrplan 21 (repoussé à 2020) - L'initiative « <a href="#">non au Lehrplan 21</a> » déposée en juin 2015 et exigeant une seule langue étrangère (non précisée) au primaire a été <a href="#">rejetée</a> par 69,5% des voix lors des votations populaires du 12 février 2017.
AI	- Anglais en primaire ; Français seulement au secondaire. - <a href="#">Initiative</a> contre le L21 <a href="#">refusée</a> par le peuple en avril 2016.
AR	- anglais 3 <sup>e</sup> – français 5 <sup>e</sup> (5/7 HarmoS)
BL	- Initiative pour une sortie d'HarmoS déposée en oct. 2014 et <a href="#">retirée par les initiants</a> en janvier 2017. - Initiatives „ <a href="#">Stopp der Überforderung von Schüler/-innen: Eine Fremdsprache auf der Primarstufe genügt</a> “ (L2 = Français) et „ <a href="#">Stopp dem Verheizen von Schüler/-innen: Ausstieg aus dem gescheiterten Passepartout-Fremdsprachenprojekt</a> “ déposées en avril 2016, et en attente d'être traitées par le <a href="#">Parlement</a> . Le Conseil d'Etat invite celui-ci à les reconnaître comme <a href="#">valables</a> (oct. 2016). - Juin 2014 : « <a href="#">Projekt Passepartout</a> » reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 <sup>e</sup> ) sur anglais (5 <sup>e</sup> ). <a href="#">Motion</a> au Parlement pour une adaptation de l'instrument passepartout adoptée par le Parlement sous forme de <a href="#">postulat</a> (nov. 2016) contre l'avis de l'exécutif. Une <a href="#">motion</a> déposée en février 2017 pour renoncer aux outils pédagogiques de Passepartout a été <a href="#">rejetée</a> par le Parlement cantonal. Un <a href="#">postulat</a> et une <a href="#">interpellation</a> mettent en doute l'évaluation du projet (mai 2017). - <a href="#">Interpellation</a> (mars 2017) pour la mise en place d'une semaine de sensibilisation au romanche à l'école.
BS	- Juin 2014 : « <a href="#">Projekt Passepartout</a> » reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 <sup>e</sup> ) sur anglais (5 <sup>e</sup> ). - Une <a href="#">intervention parlementaire</a> demande l'adaptation des outils pédagogiques Passepartout. Adoptée (oct. 2016). - Dans sa <a href="#">réponse à une interpellation</a> , le gouvernement confirme son soutien au projet Passepartout (mars 2017).
BE	- L'initiative « <a href="#">Für demokratische Mitsprache - Lehrpläne vors Volk!</a> » a abouti en août 2016. L' <a href="#">exécutif</a> et la <a href="#">commission pour l'éducation</a> recommandent au Parlement de la rejeter. Le <a href="#">Frühfranzösisch</a> fait partie des arguments des initiateurs contre le L21. La discussion parlementaire est prévue pour septembre 2017 et la votation populaire au plus tôt en mars 2018. - Juin 2014 : « <a href="#">Projekt Passepartout</a> » reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 <sup>e</sup> ) sur anglais (5 <sup>e</sup> ). Le <a href="#">Parlement cantonal</a> a adopté une motion pour adapter le matériel d'enseignement lorsque nécessaire pour rendre possible une évaluation du niveau des élèves (mai 2016). - Une <a href="#">motion</a> au Parlement propose de dispenser les élèves ayant des difficultés en lecture de l'enseignement d'une langue étrangère (janvier 2017).
FR	- Allemand en 3 <sup>e</sup> , anglais en 5 <sup>e</sup> (5/7 HarmoS) - L'échange linguistique est <a href="#">désormais obligatoire</a> pour toutes les classes de 10 <sup>th</sup> (HarmoS). Une plate-forme électronique est mise à disposition du corps enseignant avec informations et activités clés-en-main. Le canton offre également la possibilité d'effectuer une 12 <sup>e</sup> année dans la langue partenaire (allemand ou français).
GE	- Allemand en 3 <sup>e</sup> , anglais en 5 <sup>e</sup> (5/7 HarmoS) - Une <a href="#">proposition de résolution</a> entend demander au Conseil fédéral de faire de la défense du fédéralisme linguistique une priorité politique (discussion de l'objet au Grand Conseil le 22 juin 2017).
GL	- anglais 3 <sup>e</sup> – français 5 <sup>e</sup> (5/7 HarmoS) - Introduction du L21 (2017-2021) entérinée en nov. 2015 par le Conseil d'Etat avec une <a href="#">adaptation majeure</a> : le français est obligatoire au primaire mais devient branche à option ( <a href="#">Wahlpflichtfach</a> ) au secondaire pour une partie des élèves ( <a href="#">Oberschule</a> et <a href="#">Realschule</a> ). Il reste obligatoire pour les élèves du <a href="#">Sekundarschule</a> . Entrée en vigueur prévue pour l'année 2017-2018.
GR	- Initiative déposée en nov. 2013 prônant une seule langue au primaire (anglais pour zone DE et allemand pour zones IT + RM). Déclarée <a href="#">non conforme au droit</a> par le Parlement (avril 2015), mais <a href="#">validée</a> par le tribunal administratif (mars 2016). Le tribunal fédéral <a href="#">a confirmé</a> la décision du tribunal administratif cantonal (mai 2017). - <a href="#">Mandat</a> du Parlement à l'exécutif pour développer un concept d'échanges linguistiques étendus à l'ensemble des élèves du canton (août 15). Tâche acceptée par l'exécutif (oct. 15). - Les <a href="#">deux initiatives</a> lancées en avril 2016 pour assurer l'implication de la population dans les décisions liées à l'enseignement ont été déposées le 15 mars 2017. Elles ont été <a href="#">déclarées valides</a> par le gouvernement grison (30

	mars 2017).
JU	- Allemand en 3 <sup>e</sup> , anglais en 5 <sup>e</sup> (5/7 HarmoS)
LU	- L'initiative populaire « <a href="#">une langue étrangère au primaire</a> » (L2 non précisée) déposée en sept. 2014 est rejetée par le <a href="#">Conseil d'Etat</a> (déc. 2016) et par le <a href="#">Parlement</a> (jan. 2017). Votation prévue pour le 24 septembre 2017.
NE	- Allemand en 3 <sup>e</sup> , anglais en 5 <sup>e</sup> (5/7 HarmoS)
NW	- anglais 3 <sup>e</sup> – français 5 <sup>e</sup> . - Initiative pour l'anglais seul en primaire <a href="#">rejetée</a> par votation populaire le 8 mars 2015. - <a href="#">Postulat</a> pour repousser l'entrée en vigueur du L21 rejeté par le Parlement (sept. 2016).
OW	- anglais 3 <sup>e</sup> – français 5 <sup>e</sup>
SH	- Comme exigé par le <a href="#">postulat</a> « <i>nur eine Fremdsprache auf der Primarstufe</i> » (fév. 2014), l'exécutif a informé la CDIP de la volonté du législatif de réduire le nombre de langues étrangères au primaire à une seule. - L' <a href="#">initiative</a> contre L21 déposée en 2015 sous le titre « <i>Ja zu Lehrpläne vors Volk</i> » a été rejetée en votation populaire le 27 novembre 2016 par <a href="#">68,5% des voix</a> .
SZ	- anglais 3 <sup>e</sup> – français 5 <sup>e</sup> - <a href="#">Initiative</a> contre L21 déposée en déc. 2014 déclarée non-conforme au droit par le <a href="#">Parlement</a> (nov. 15). Suite au <a href="#">recours</a> du comité d'initiative, le tribunal fédéral a <a href="#">confirmé</a> la non-validité de l'initiative (oct. 2016). Le comité d'initiative prévoit une <a href="#">nouvelle initiative</a> touchant l'ensemble de la loi sur l'enseignement. - Une <a href="#">interpellation</a> au Parlement cantonal interroge le gouvernement schwyzois sur sa vision des développements cantonaux au sujet des deux langues étrangères au primaire, sur l'état des lieux schwyzois ainsi que sa position vis-à-vis d'une éventuelle intervention fédérale (mai 2017). - <a href="#">Les jeunes UDC</a> veulent lancer une initiative sur l'enseignement deux langues nationales au primaire à l'automne.
SO	- Juin 2014 : « <a href="#">Projekt Passepartout</a> » reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 <sup>e</sup> ) sur anglais (5 <sup>e</sup> ). - <a href="#">Initiative</a> contre L21 refusée par le peuple à 65,6% le 21.05.2017. - <a href="#">Interpellation</a> sur les mesures entreprises par le Canton pour favoriser les échanges linguistiques (mai 2017)
SG	- <a href="#">Initiative</a> pour une sortie d'HarmoS déposée en mars 2015. La population a <a href="#">rejeté l'initiative</a> (sept. 2016). - <a href="#">Initiative</a> contre L21 qui ne permet qu'une langue étrangère au primaire <a href="#">déclarée non-conforme au droit</a> par le tribunal administratif en avril 2015. - Le gouvernement a publié un <a href="#">rapport</a> sur l'enseignement du français au primaire dans lequel il constate que la formule du « <i>frühfranzösisch</i> » n'entraîne aucun surmenage particulier chez les écoliers (déc. 2016)
TG	- L' <a href="#">initiative populaire</a> contre L21 a été rejetée par la population <a href="#">avec 75,3% des voix</a> en novembre 2016. - Après de nombreux retournements, le Grand Conseil <a href="#">a finalement suivi son exécutif</a> en renonçant à supprimer l'enseignement du français au primaire (14 juin 2017) par 62 voix contre 60. L'exécutif a soumis des <a href="#">propositions</a> pour améliorer l'enseignement du français au primaire et ce qui a permis de retourner un nombre suffisant de parlementaires.
TI	- Dérogation HarmoS. Français 3 <sup>e</sup> (5 <sup>e</sup> HarmoS). Allemand et anglais au secondaire. - Une <a href="#">motion</a> au parlement demande d'anticiper l'enseignement de l'allemand à l'école obligatoire (mai 2017).
UR	- Français au secondaire. Italien à option dès la 5 <sup>e</sup> . - Suite à une consultation cantonale fin 2014, la décision parlementaire (mai 2014) de dispenser les élèves «faibles» du français au secondaire B ne sera <a href="#">pas mise en œuvre</a> . Une dispense est déjà envisageable selon des critères ciblés. - Le <a href="#">nouveau plan d'étude</a> L21 a été publié fin avril 2016 et sera valable dès août 2017. Le français n'intervient toujours qu'au secondaire. L'italien est en option au primaire et au secondaire.
VS	- Juin 2014 : « <a href="#">Projekt Passepartout</a> » reconduit jusqu'en 2018 : français prioritaire (3 <sup>e</sup> ) sur anglais (5 <sup>e</sup> ).
VD	- Allemand en 3 <sup>e</sup> , anglais en 5 <sup>e</sup> (5/7 HarmoS)
ZG	- <a href="#">Initiative</a> pour le dialecte au jardin d'enfants et partiellement au primaire <a href="#">rejetée par la peuple</a> (sept. 2016) - <a href="#">Initiative</a> contre L21 en préparation.
ZH	- Le <a href="#">Parlement cantonal</a> a chargé l'exécutif de développer un concept pour que chaque élève du canton réalise au moins une fois un échange linguistique au cours de sa scolarité. ( <i>Geschäft</i> 85/2014 – nov. 15) - <a href="#">Moratoire</a> pour stopper la mise en œuvre du L21 soutenu par le Grand Conseil (août 2016). En attente d'être traité par l'exécutif. - La <a href="#">Commission de l'éducation et de la culture</a> suit l'exécutif et rejette l'initiative « <i>Lehrplan vors Volk</i> » (fév. 2017). - L' <a href="#">Initiative</a> pour une seule langue étrangère au primaire a été rejetée en votation populaire à 60,8% (21 mai 2017).

## Les quatre régions linguistiques et les langues principales de la population suisse

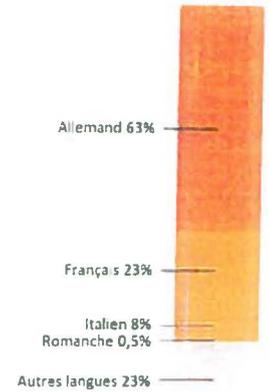
La diversité culturelle et le plurilinguisme appartiennent aux racines de la Suisse. La Confédération

■ Région linguistique allemande  
■ Région linguistique française  
■ Région linguistique italienne  
■ Région linguistique romanche



helvétique est composée de 26 cantons unis par une volonté commune, faisant de la Suisse une « Willensnation ». Trois cantons sont bilingues, un canton est trilingue. Les langues nationales de la Suisse sont l'allemand, le français, l'italien et le romanche. La langue la plus parlée dans un cadre professionnel en Suisse est le suisse-allemand (66%), devant l'allemand (34%), le français (29%), l'anglais (19%) et l'italien (9%). Le romanche, quatrième langue nationale, est parlé au travail par 0,35% de la population active occupée.

Langue principale parlée\* (2015)



\* plusieurs langues possibles (SDF)

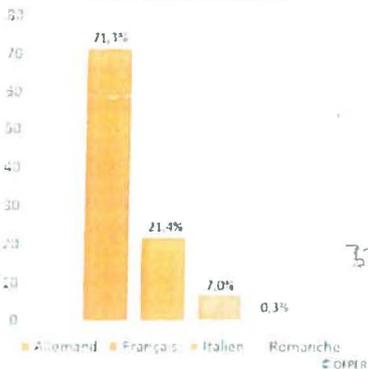
## Le plurilinguisme et l'administration fédérale

Quiconque s'adresse aux autorités fédérales peut le faire dans l'une des langues officielles et doit pouvoir recevoir une réponse dans cette langue. Au niveau fédéral, les langues officielles sont l'allemand, le français et l'italien, auxquelles vient s'ajouter le romanche pour les rapports que la Confédération entretient avec les personnes de langue romanche. Le personnel de l'administration fédérale doit

Langues parlées habituellement au travail, en 2013-2015



Représentation des communautés linguistiques dans l'administration fédérale (2016)



pouvoir choisir de travailler en allemand, français ou italien et disposer de compétences linguistiques adéquates pour permettre une communication multilingue. Par exemple, tout cadre supérieur doit posséder une bonne connaissance active d'au moins une deuxième langue officielle et une connaissance passive d'une troisième langue officielle.

Les données relatives à la langue maternelle du personnel de la Confédération montrent que les objectifs de représentation des communautés linguistiques sont globalement atteints dans l'administration fédérale. Des efforts sont toutefois encore nécessaires. De grandes disparités existent entre les départements et entre les unités administratives (offices fédéraux). A l'exception de certaines unités administratives, les communautés italoophone et romanche sont particulièrement sous-représentées. De plus, les données permettent de constater que les communautés linguistiques ne sont pas représentées de manière équilibrée au sein des classes salariales élevées.

## Les bases légales

La diversité culturelle de la Suisse et la volonté de vivre ensemble sont inscrites dans la Constitution fédérale. La politique de plurilinguisme se base sur la Loi sur les langues (LLC) et suit quatre axes : (1) l'emploi des langues officielles par les autorités fédérales ; (2) l'encouragement de la compréhension et des échanges entre les communautés linguistiques ; (3) le soutien financier accordé aux cantons plurilingues ; (4) le soutien accordé aux cantons des Grisons et du Tessin au titre des mesures qu'ils prennent en faveur du romanche et de l'italien.

Ces dispositions sont concrétisées dans l'Ordonnance sur les langues (OLang). Cette Ordonnance, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2014, a été révisée afin de renforcer la politique de plurilinguisme. Ce texte indique entre autres les fourchettes cible de représentation des communautés linguistiques dans l'administration fédérale, les départements et les unités administratives (art. 7) ainsi que les requis linguistiques (art. 8).

## Le rôle de la déléguée fédérale au plurilinguisme

La déléguée fédérale au plurilinguisme, nommée par le Gouvernement, a pour tâches principales d'intervenir dans les processus décisifs pour promouvoir le plurilinguisme, de coordonner et d'évaluer la mise en œuvre des objectifs stratégiques, de sensibiliser et d'informer l'administration fédérale et la population, ainsi que de favoriser la collaboration et l'échange de bonnes pratiques au niveau national et international.

Informations complémentaires : Rapport d'évaluation sur la politique de plurilinguisme du 13 mars 2015, accessible sur [www.plurilingua.admin.ch](http://www.plurilingua.admin.ch)

Contact : plurilingua@gs-efd.admin.ch

Valeurs cible de représentation des communautés linguistiques, art. 7 OLang

Communauté linguistique	Fourchette
Allemand	68,5 – 70,5 %
Français	21,5 – 23,5 %
Italien	6,5 – 8,5 %
Romanche	0,5 – 1,0 %